



Communiqué

21^e séminaire du réseau francophone de la régulation des télécommunications

22 mai 2024

« Économie de la donnée, paiement mobile : quels enjeux de régulation technico-économique ? »

À l'invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo et de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) de la République du Congo, présidente de Fratel en 2024, le réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel) a tenu, à Lomé, son 21^e séminaire, les 21 et 22 mai.

L'objectif principal du séminaire : échanger sur l'économie de la donnée et les paiements mobiles

Plus de 140 personnes ont participé en présentiel, au séminaire ; représentant notamment 18 autorités de régulation membres du réseau Fratel, des associations de régulateurs et des acteurs du secteur.

Avec la numérisation croissante, l'accès et l'échange des données deviennent un levier important pour le développement de l'économie et de la société. Il importe de créer un environnement sécurisé favorable au partage et à l'utilisation efficace des données en permettant en particulier l'accès et l'ouverture des données. En outre, l'explosion de la production de données a vu le développement mondial d'acteurs du stockage et du traitement de données, notamment au travers de l'informatique en nuage (« cloud »). Ce fut l'occasion pour les régulateurs d'échanger, d'une part, sur les nouveaux enjeux en matière de données et, d'autre part, sur les mesures de régulation technico-économique qui peuvent être envisagées sur les potentielles défaillances du marché du « cloud » mais aussi sur les initiatives pour développer localement ou régionalement ces services, notamment en développant l'interopérabilité des services cloud et la « portabilité » des données. Enfin, le séminaire fut l'occasion d'évoquer les paiements mobiles et en particulier les mesures pour la mise en place de l'interopérabilité, pour permettre l'émergence et le développement d'un marché ouvert.

Après l'ouverture du séminaire par Madame la Ministre de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale du Togo, Cina Lawson, trois tables-rondes se sont tenues. La première, présidée par l'ARPCE de la République du Congo, abordait les enjeux que soulève le développement de l'économie de la donnée. La seconde, conduite par l'ILR, le régulateur luxembourgeois, s'est focalisée sur les interventions publiques pour remédier aux potentielles défaillances du marché du stockage et du traitement de la donnée. La troisième, modérée par l'ARCEP du Togo, a permis aux régulateurs et acteurs du marché de partager leurs expériences sur le payement mobile.

Une réunion à huis clos s'est tenue entre dirigeants d'autorité ; Présidents, Membres du conseil, Directeurs généraux s'est tenue sur la qualité de service et d'expérience.

Le séminaire fut également l'occasion de mettre en ligne officiellement l'outil fratel sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobiles avec, dans un premier temps, les données du Sénégal.

La réunion annuelle se tiendra la semaine du 25 novembre à Libreville, au Gabon sur le thème « Quels modèles d'affaires et quelles stratégies des opérateurs télécom, dans le futur ? ».

www.fratel.org